



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Après le 16 février, on durcit le mouvement !

Ce jeudi 16 février a marqué une nouvelle étape dans la large mobilisation entamée le 19 janvier dernier pour gagner le retrait du projet de réforme des retraites. Face à la surdité du gouvernement, partout, salariés, retraités, jeunes et plus largement, l'ensemble de la population s'inscrivent dans la dynamique unitaire. Ce sont 1 300 000 personnes, dont 300 000 à Paris, 55 000 à Albi et 15 000 à Grenoble, qui ont répondu à l'appel intersyndical à la grève et aux manifestations.

Une présence massive à caractère interprofessionnel et intergénérationnel dans tous les cortèges, marquée d'une forte détermination, dans une ambiance festive, témoigne du rejet unanime du projet Macron. Tout ceci combiné à la dégradation des conditions de travail et de vie avec encore des manifestations très étoffées dans des petites et moyennes villes : 350 à l'Île de Groix, 600 à Saint-Claude, 1200 à Decazeville, 3500 à Douai, 1400 à Saint-Malo. Des manifestations ont même eu lieu là où elles n'avaient jamais existé jusqu'à présent, comme à la Guerche dans le Cher, par exemple.

Au-delà de cette journée de mobilisation nationale, des initiatives ont lieu chaque jour, à l'instar des retraites aux flambeaux.

Après ce 16 février, la CGT s'attachera à rendre toutes ces initiatives et actions visibles, à se mobiliser largement pour persuader les indécis de rentrer dans la lutte, y compris pendant la période des congés scolaires. En cela, elle impulsera, partout sur le territoire, l'organisation de débats publics, d'assemblées générales sur le lieu de travail.

Dans la suite du courrier des 13 organisations syndicales et de jeunesse adressé aux parlementaires, hors RN, la CGT appelle à continuer les interpellations auprès des députés dans les territoires... Il n'y aura pas de trêve pour la CGT !

La CGT entend continuer à se mobiliser également par la pétition dépassant le million de signatures !

Depuis le 19 janvier, la grève a fait la preuve de son utilité. Dans le public comme dans le privé, elle reste la garantie de l'élargissement du mouvement lorsqu'elle est décidée par les salariés.

Depuis le début de la mobilisation, de nombreux salariés ont rejoint la CGT. Notre organisation appelle chacun à s'organiser collectivement sur le lieu de travail en la rejoignant et gagner, ainsi, le rapport de force.

La CGT appelle à tout mettre en œuvre pour préparer un 7 mars plus fort et mettre à l'arrêt la France dans tous les secteurs professionnels, tel que décidé par les 13 organisations syndicales et de jeunesse le 11 février dernier, si le gouvernement maintient son projet.

La CGT appelle également à se saisir du 8 mars, pour mettre en évidence l'injustice de cette réforme envers les femmes et mettre en lumière les conséquences pour ces dernières, par la grève et la mobilisation.

Aussi, selon un récent sondage, 68 % des personnes interrogées estiment que le blocage de la France sera de la responsabilité du gouvernement. La CGT pose donc partout la question de la reconduction de la grève, y compris par des débrayages quotidiens dès le 7 mars 2023 ; ce qu'ont déjà décidé les secteurs professionnels, comme l'énergie, la branche pétrole, les cheminots ou bien les portuaires et dockers. La CGT appelle l'ensemble des secteurs professionnels à décider des formes de cette reconduction.

Montreuil, le 16 février 2023